

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ N° 004/CP/ABLO/2026 RELATIF AU BLOCAGE DE FACEBOOK EN GUINÉE

Conakry, le 25 août 2026 - Ce mardi 25 août 2026, l'Association des Blogueurs de Guinée (ABLOGUI) a été alertée, dès l'aube, d'une interruption de l'accès à certaines plateformes numériques dont Facebook sur le territoire guinéen. À la suite de cette alerte, notre organisation a aussitôt activé son dispositif de veille numérique afin de vérifier cette allégation.

Notre réseau de moniteurs, déployés aussi bien à Conakry que dans plusieurs localités de l'intérieur du pays, a depuis, effectué plusieurs tests de connectivités à l'aide d'outils indépendants reconnus, notamment [OONI Prob](#). Les résultats des tests remontés à notre organisation, convergent sur un blocage ciblé de Facebook ([principale plateforme des réseaux sociaux utilisée en Guinée](#)), caractérisé par une latence du réseau, une difficulté d'afficher des photos et de lire des vidéos. Une telle précision dans la restriction exclut toute hypothèse de panne ordinaire.

À l'heure où nous publions cette communiqué, ni l'Autorité de Régulation des Postes et Télécommunications (ARPT), ni les opérateurs de téléphonie mobile, ni les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI) n'ont jugé utile d'informer les utilisateurs sur les raisons de cette situation. Cette absence de communication constitue en elle-même un manquement à l'obligation de transparence envers les usagers. Les [principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme](#), auxquels certains de ces FAI ont adhéré, leur imposent de prévenir les abonnés des effets négatifs sur les droits de l'homme découlant de leurs activités. En imposant ce blocage, ces entreprises risquent de se rendre complice de violation des droits et libertés fondamentaux des citoyens. L'ABLOGUI exhorte les opérateurs de télécommunication et le régulateur à mettre fin à cette restriction et à communiquer sur les raisons de cette situation devenue récurrente en Guinée. Restreindre l'accès à des plateformes de réseaux sociaux constitue une violation non seulement de la liberté d'expressions, mais empêche également l'accès à l'information.

Pour des millions de Guinéens, Facebook représente bien plus qu'une simple plateforme sociale. C'est un canal essentiel d'accès à l'information, d'échange et de participation au débat public. Restreindre son accès revient à amputer une partie de l'espace public dans lequel s'exercent la liberté d'expression, le droit à l'information et la liberté de communication.

COMMUNIQUÉ

L'ABLOGUI tient à rappeler que ces droits fondamentaux sont protégés par :

- **La Constitution guinéenne, en son article 19, qui garantit la liberté d'expression et d'opinion ;**
- **La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), en son article 9, relatif au droit à l'information ;**
- **Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), en son article 19, qui encadre toute restriction à la liberté d'expression.**

Toute atteinte à ces droits exige une base légale explicite et une justification fondée qui doit être rendue publique.

L'ABLOGUI rappelle en outre que lors de son dernier [Examen Périodique Universel](#), la Guinée a accepté [246 des 257 recommandations formulées par la communauté internationale](#), parmi lesquelles figure celles visant à favoriser un espace civique libre, ouvert et sécurisé.

Au regard de ces principes, l'ABLOGUI :

1. Condamne sans réserve le blocage qui cible ces dernières heures Facebook et exige son rétablissement immédiat et sans condition sur l'ensemble du territoire national ;
2. Interpelle les autorités guinéennes sur leur obligation de préserver, en tout temps, un accès ouvert, stable et non discriminatoire à Internet ;
3. Invite l'ARPT, les opérateurs et les FAI à s'expliquer sur l'origine et le fondement de cette restriction ;
4. Encourage les citoyen.ne.s, journalistes et membres de la société civile guinéenne à documenter les effets de ce blocage et à signaler tout acte de censure numérique, en faisant preuve de responsabilité.

**Le Bureau Exécutif de
l'ABLOGUI**

Contacts presse :

Email : contact@ablogui.org

Telegram et Whatsapp : +224 623 13 23 24